

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4497  
10 septembre 1960  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

LETTRE ADRESSEE LE 9 SEPTEMBRE 1960 AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
PREMIER VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'UNION DES  
REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une Déclaration du  
Gouvernement soviétique sur la situation au Congo.

Je vous prie de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel  
du Conseil de sécurité.

Le Premier Vice-Ministre des  
affaires étrangères  
de l'URSS

Signé : V. KOUZNETSOV

## DECLARATION DU GOUVERNEMENT SOVIETIQUE SUR LA SITUATION AU CONGO

Il ressort des événements qui se sont produits dans la République du Congo qu'un complot ourdi par les colonislistes contre l'indépendance et l'intégrité de cet Etat africain, contre son peuple et son gouvernement légitime, acquiert un caractère de plus en plus dangereux. Les faits, et plus particulièrement ceux des derniers jours, prouvent de façon irréfutable que les colonialistes belges, leurs alliés de l'OTAN, et au premier chef les Etats-Unis, ainsi que le commandement des forces armées qui ont été envoyés au Congo sur la décision du Conseil de sécurité et qui sont devenus en fait les valets des colonialistes, sont de connivence pour tenter d'étouffer la liberté du peuple congolais. S'ingérer de façon aussi flagrante dans les affaires intérieures de la République du Congo revient à se moquer ouvertement des décisions du Conseil de sécurité, adoptées pour défendre l'indépendance et l'intégrité du Congo.

Voici les faits.

Les puissances impérialistes, exploitant ceux qui trahissent le peuple congolais, les Tshombé, Kalondji et consorts, suivent une politique propre à déclencher la guerre civile dans la République du Congo.

Au vu et au su de tous, la Belgique transforme, avec l'appui de ses alliés de l'OTAN, la province congolaise du Katanga, dont se sont emparées les créatures des colonialistes, en un camp militaire de forces hostiles au Gouvernement légitime de la République du Congo. Le gouvernement fantoche de Tshombé met sur pied et équipe une armée avec la participation directe des interventionnistes belges. Sur l'ordre du commandement belge au Katanga, on mobilise toute la population masculine belge, on crée des unités de "volontaires", où s'inscrivent notamment des militaires belges camouflés en conseillers techniques. Les bandes anti-gouvernementales de Kalondji, agissant dans la province du Kasai, sont équipées d'armes belges tirées des magasins de l'OTAN.

Des armes destinées à la bande de Tshombé sont transportées dans des avions belges de la Compagnie Sabena, repeints en bleu et portant l'emblème des Nations Unies.

Lors de son séjour au Congo, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a cru pouvoir participer à des conversations avec le traître Tshombé, sans même en informer le Gouvernement légitime du Congo. Sur l'ordre de M. Hammarskjöld, la base militaire de Kamina, au Katanga, qui a été évacuée par les troupes belges, est occupée par les forces mises à la disposition du commandement de l'ONU. L'occupation de cette base a été réalisée sous l'in vraisemblable prétexte de la "neutraliser", au lieu de la remettre au Gouvernement de la République du Congo.

Bien que les forces de l'ONU aient été envoyées au Congo à la demande du Gouvernement congolais, et qu'il ait été clairement indiqué dans les résolutions du Conseil de sécurité qu'elles ne pourraient être utilisées qu'au su du Gouvernement congolais et avec son accord, cette disposition essentielle est systématiquement violée par le commandement de l'ONU au Congo et par le Secrétaire général, M. Hammarskjöld. Loin d'aider le Gouvernement congolais à rétablir l'ordre et une vie normale dans le pays, les représentants de l'ONU au Congo l'en empêchent, par tous les moyens.

Le commandement de l'ONUC a particulièrement dépassé les bornes ces jours derniers. Sur son ordre, les forces armées placées sous le drapeau de l'ONU, malgré les protestations catégoriques du Gouvernement congolais, ont occupé et bloqué les aérodromes de Léopoldville, la capitale de la République, ainsi que d'autres villes du Congo. Le commandement de l'ONUC en est allé jusqu'à interdire à un avion à bord duquel se trouvait le commandant en chef de l'armée nationale congolaise d'atterrir sur l'aérodrome de Léopoldville, menaçant d'ouvrir le feu si l'avion tentait d'atterrir.

L'arrogance colonialiste des représentants envoyés au Congo par M. Hammarskjöld ne connaît véritablement pas de limites. Malgré les protestations du gouvernement, les forces armées du commandement de l'ONUC ont occupé la station centrale de radiodiffusion de Léopoldville. L'accès à cette station est interdit aux représentants du gouvernement légitime du pays.

Qui plus est, des personnes qui prétendent représenter les Nations Unies au Congo ont été jusqu'à refuser d'entrer en pourparler avec le Gouvernement congolais qui avait exigé que l'aérodrome et la station de radiodiffusion soient immédiatement remis entre ses mains. Et pourtant, ces représentants se trouvent sur le sol congolais à la demande du gouvernement de ce pays.

Les pays de l'OTAN, et notamment les Etats-Unis, de concert avec le commandement de l'ONUC, qui dirige les forces envoyées au Congo sur la décision du Conseil de sécurité et utilisées, en fait, pour saboter ces décisions, tentent de façon flagrante de discréditer le Gouvernement légitime de la République du Congo, et son premier ministre, M. Lumumba. Ils mènent une politique qui vise à encourager les éléments partisans de la scission et opposés au peuple, et qui sont prêts, par complaisance pour les colonialistes, à sacrifier l'indépendance du pays et à vendre son territoire. On applique également une tactique perfide qui consiste à provoquer une opposition et des heurts entre les forces que plusieurs pays ont mis à la disposition du commandement de l'ONUC et les troupes du Gouvernement congolais.

En fait, une coalition de colonialistes s'est formée pour étouffer un jeune Etat d'Afrique, la République du Congo, en se servant des Africains : des troupes tunisiennes, marocaines, éthiopiennes et ghanéennes. Les actes impudents de la coalition des interventionnistes dévoilent ses véritables objectifs. L'Afrique entière, le monde entier, voient aujourd'hui que l'on tente de remplacer au Congo une sorte de colonialisme par une autre en y instaurant le colonialisme collectif des pays de l'OTAN, sous le couvert du drapeau bleu de l'ONU.

Après avoir examiné la situation au Congo à plusieurs reprises, le Conseil de sécurité des Nations Unies a pris des décisions appropriées et justifiées pour garantir l'indépendance et l'intégrité de la République du Congo et pour aider son gouvernement à rétablir la situation normale qui avait été troublée par les colonialistes. Cependant, on cherche aujourd'hui à saboter la mise en oeuvre de ces décisions, à duper le peuple et à utiliser au détriment des intérêts du Congo les forces armées mises par un certain nombre d'Etats à la disposition du commandement de l'ONUC.

Il ne fait pas de doute que la majorité des Etats qui ont envoyé des contingents au Congo, conformément à la résolution du Conseil de sécurité, ont agi de la sorte avec les meilleures intentions du monde, s'efforçant de contribuer à défendre la liberté, l'indépendance et l'intégrité de l'Etat congolais. A l'heure où il apparaît de plus en plus clairement que le commandement actuel de l'ONU au Congo utilise ces contingents pour des buts entièrement différents, assiste celui qui opprimait naguère le Congo et porte atteinte à l'indépendance du pays, le devoir des Etats qui y ont envoyé des forces est de faire en sorte que leurs soldats, arrivés sur le sol du Congo pour aider ce pays, soient effectivement utilisés pour le véritable objectif prévu et aident le Gouvernement de la République du Congo à renforcer l'indépendance du pays, en conformité des décisions du Conseil de sécurité. Si le commandement de l'ONUC refuse de s'inspirer de ces décisions, il faudra passer outre.

Le rôle choquant joué dans l'affaire du Congo par M. Hammarkjöld, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, mérite d'être souligné. On est pleinement fondé à dire que les événements du Congo et la façon dont les représentants de l'ONU appliquent les décisions prises par le Conseil de sécurité au sujet de ce pays ont fourni une bonne occasion de vérifier l'objectivité du Secrétariat de l'Organisation. Et il faut dire franchement que le fonctionnaire le plus haut placé de ce Secrétariat, le Secrétaire général de l'ONU, n'a pas fait preuve du minimum d'objectivité qu'exigeaient les circonstances. De tous les rouages du Secrétariat, c'est précisément le chef qui a été l'élément travaillant le plus ouvertement en faveur des colonialistes, et compromettant ainsi l'Organisation des Nations Unies aux yeux des peuples.

Devant la situation qui s'est créée au Congo, le Gouvernement soviétique a chargé son représentant au Conseil de sécurité d'insister pour que le Conseil soit immédiatement convoqué pour prendre des mesures destinées à mettre un terme sans délai à toute intervention dans les affaires intérieures du Congo.

A cette fin, il faut tout d'abord que les forces armées mises à la disposition du commandement de l'ONUC évacuent tous les aérodrores qu'elles occupent actuellement.

Les stations de radiodiffusion nationales doivent être remises intégralement et sans restrictions au Gouvernement du Congo.

Le commandement qui utilise à des fins étrangères à leur mission les forces envoyées au Congo à la suite de la décision du Conseil de sécurité doit être écarté.

Le Gouvernement légitime de la République du Congo doit avoir la possibilité d'exercer ses droits souverains et son autorité sur tout le territoire de la République, sans aucune ingérence et sans aucune entrave de la part des représentants de l'ONU.

Telles sont les décisions que le Gouvernement soviétique s'efforcera d'obtenir lors de la séance du Conseil de sécurité; il espère que ses efforts rencontreront l'appui de tous les Etats qui ont à coeur la cause de l'indépendance nationale et de la sécurité des peuples, et qui ne veulent pas que le nom de l'Organisation des Nations Unies soit souillé par une honteuse connivence avec les colonialistes. S'il apparaîtrait que pour une raison ou une autre, le Conseil de sécurité ne peut s'acquitter de sa tâche, les Etats qui tiennent compte des décisions déjà prises par le Conseil de sécurité au sujet de l'aide au Congo doivent accorder tout l'appui possible au Gouvernement légitime de la République du Congo, en cette heure difficile pour le peuple congolais.

9 septembre 1960.

-----